

TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans la rubrique "Les Journaux du Conseil" (partie gauche de la page d'accueil).

ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ SÉANCE DU VENDREDI 7 AVRIL 2017

1. Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des mercredi 16 novembre 2016 et mercredi 21 décembre 2016

Adopté à l'unanimité

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire.

A. PERSONNEL COMMUNAL

3. Modification de la rémunération des astreintes ;

Adopté à l'unanimité

4. Indemnité forfaitaire pour fonctions itinérantes des agents publics territoriaux de la ville - Ajout à la liste des postes considérés itinérants ;

Adopté à l'unanimité

5. Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs en formation professionnelle.

Adopté à l'unanimité

B. DEVELOPPEMENT URBAIN

6. Bilan 2016 des acquisitions et cessions immobilières ;

7. Rapport annuel 2016 de la Commission Communale Pour l'Accessibilité ;



8. Bail emphytéotique Ville/AFEJI - Ferme DECARPENTRY - Résiliation

Adopté à l'unanimité

9. Acquisition à l'indivision MERCK - Parcelle AX n° 44 ;

Adopté à l'unanimité

10. Vente à Monsieur Michel MASSET - Parcelles AS n°s 42 et 44 - Rue Jean-Baptiste LEVAS - Annulation de la Délibération du 21 Décembre 2016.

Adopté à l'unanimité

C. SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

11. Bilan du Fonds d'Initiative Jeunes - Année 2016 ;

12. Bilan du Fonds d'Actions Citoyennes - Année 2016 ;

13. Subvention exceptionnelle de 800 € à l'association « La Patate Gravelinoise » ;

Adopté à l'unanimité

14. Subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'association « Paintball Gravelines » ;

Adopté à l'unanimité

15. Subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association « L'Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers de Gravelines » ;

Adopté à l'unanimité

16. Subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association « Eclaireuses et Eclaireurs de France - Groupe Pêcheurs d'Islande » ;

Adopté à l'unanimité

D. CULTURE - COMMUNICATION - RELATIONS EXTÉRIEURES

17. Subvention exceptionnelle de 650 € à l'association « Généalogie Association Gravelines ».

Adopté à l'unanimité

E. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

18. Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance Vauban Gravelines - Désignation de représentants. ;

Élection de Christian DEVOS (titulaire) et Karine VANDERSTRAETEN (suppléante)

19. Subvention exceptionnelle de 30 voix pour et 2 abstentions (Liste L'Alternative : Changeons de Cap !) ;

20. Association AGIR - Remplacement d'un Délégué appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration

Élection de Valérie GENEVET avec 30 voix pour et 2 abstentions (Liste L'Alternative : Changeons de Cap !)

21. Commission Consultative des Services Publics Locaux - Etat des travaux 2016 ;

22. Délégation du Conseil Municipal au Maire ;

Adopté à l'unanimité

23. Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes - Contrôle sur la Gestion de la Commune de Gravelines depuis l'année 2010.

F. MARCHES PUBLICS

24. Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Gravelines et le Centre Communal d'Action Sociale -

Marchés de : location et entretien d'une machine à affranchir, fourniture de papier, fournitures administratives, consommables pour la restauration.

Adopté à l'unanimité

G. EDUCATION - FORMATION :

25. Mesure de carte scolaire - Rentrée scolaire 2017.

Avis défavorable à l'unanimité

H. AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

26. Vote des taux d'imposition pour 2017 ;

Adopté à la majorité

Contre : 4 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! » et « Gravelines Bleu Marine »)

Contre : 4 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! » et « Gravelines Bleu Marine »)

27. Présentation du compte de gestion de l'exercice 2016 :

Adopté à l'unanimité

POINT 25 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2017

MESURE DE CARTE SCOLAIRE - RENTRÉE SCOLAIRE 2017

Par courrier en date du 16 février 2017, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord, a informé la Ville qu'il a arrêté la mesure suivante :

- La fermeture d'un poste à l'école maternelle Pierre LOTI.

Cette mesure est applicable à la rentrée de septembre 2017.

Toutefois, une nouvelle étude de la carte scolaire sera effectuée fin août, s'appuyant sur les évolutions des élèves effectivement inscrits dans base élèves. Les ajustements seront réalisés avant la pré-reentrée des enseignants pour que les équipes pédagogiques soient constituées pour l'accueil et la présence des élèves.

Il est proposé au Conseil d'émettre un avis défavorable à la fermeture d'un poste à l'école maternelle Pierre LOTI.

La commission extra municipale « Education » a émis un avis défavorable à l'unanimité.

Avis défavorable à l'unanimité

+ d'infos

Si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet d'un point voté en Conseil Municipal, vous pouvez contacter les services de la Mairie au **Tél : 03 28 23 59 00**

28. Compte Administratif 2016 :

Adopté à la majorité

Contre : 4 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! » et « Gravelines Bleu Marine »)

Contre : 4 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! » et « Gravelines Bleu Marine »)

Contre : 4 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! » et « Gravelines Bleu Marine »)

Contre : 4 (Listes « L'Alternative : Changeons de Cap ! » et « Gravelines Bleu Marine »)

I. QUESTIONS DIVERSES